

Horaires

Les camps de jour sont offerts sur 8 sites du 29 juin au 7 août, du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h 30.

Service de garde

Horaire : de 7 h 30 à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30.

Coûts

Résident 1 enfant	Résident 2 enfants	Résident 3 enfants	Résident 4 enfants	Résident Entente- Loisirs
12\$	9\$	7,80\$	6\$	18\$

Pour utilisation occasionnelle, une carte de 5 utilisations est vendue au coût de 10\$, 15\$ résident entente-loisirs.



IMPORTANT : Des frais de 2 \$ par tranche de 5 minutes de retard seront chargés aux parents qui arriveront après 17 h 30 pour venir chercher leur enfant.

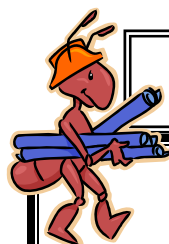
L'Info-Club, c'est quoi ?



C'est un petit journal hebdomadaire distribué chaque lundi vous informant sur les nouvelles, les sorties, les activités spéciales qui ont lieu chaque semaine à votre parc. Consultez-le !

Vous pouvez consulter l'info-club sur le site internet des loisirs au www.loisirs-granby.qc.ca/activites/camp_jour.html

Mesures de sécurité



Pour assurer la sécurité des enfants et un bon fonctionnement, nous avons mis en place des mesures de sécurité à respecter.

En tant que parents vous devez :

- ✓ Si l'enfant doit quitter le parc durant les heures d'activité, **avertir le coordonnateur**
- ✓ Si l'enfant doit quitter le parc seul, remplir une feuille d'autorisation disponible sur les parcs
- ✓ Si l'enfant doit prendre des médicaments, aviser le coordonnateur et remplir la feuille d'autorisation
- ✓ Si l'état de votre enfant requiert des attentions ou des précautions particulières (**comportement, restrictions physiques, allergies**), prévenir le coordonnateur.
- ✓ Si l'enfant a des poux, avertir le coordonnateur qui prendra les mesures afin d'éviter la propagation.

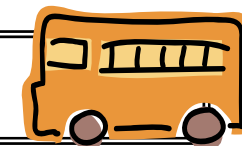
Rôle des animateurs



Les animateurs de parcs sont formés, motivés et dynamiques. **Ils ont le rôle** :

- ✓ d'assurer la sécurité des enfants.
- ✓ d'animer un groupe d'enfants et favoriser l'interaction.
- ✓ de planifier les activités en fonction des besoins des enfants.
- ✓ de réaliser des jeux dans un climat harmonieux favorisant la participation.

Les voyages



Il y a possibilité de s'inscrire au bureau des Loisirs ou sur le parc, en respectant la date limite d'inscription. Les places sont limitées.

Fonctionnement

Les départs et les arrivées se font aux parcs habituels. Le jeune doit se présenter à 8 h 30, le retour au parc est prévu à 16 h. (sauf avis contraire)

L'horaire peut changer pour certaines sorties, consultez l'Info-Club de la semaine.

****Lunch froid obligatoire****

Il y a toujours de l'animation sur les parcs lors des journées de sorties.

Temps incertain : En cas de température incertaine, écoutez M-105 (104.9 FM) vers 7 h 10 et 8 h 10 ou téléphonez à la boîte vocale du Club à compter de 7 h au (450) 375-4661, composez le 9

Merci

au Club Richelieu de Granby, à la Fondation Maison « Je suis », et à la Fondation Butters

qui nous ont permis de créer un groupe pour les enfants ayant un trouble envahissant du développement

Bienvenue aux « Nomades » !

Quoi mettre dans le sac à dos?



- un **lunch froid** *
- deux collations santé*
- de la crème solaire (en mettre à la maison le matin)
- un chapeau ou une casquette
- une gourde d'eau

* Certains de nos jeunes ont des **allergies sévères**, il est donc important d'éviter tout aliment allergène tels les **noix et les arachides**.

IMPORTANT :

Identifiez les objets de votre enfant.

Tenue vestimentaire



Pour des raisons de sécurité et de confort, nous demandons aux enfants de porter des vêtements sports et des espadrilles.

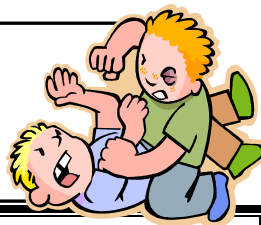
**** Les sandales sont interdites****

En cas d'urgence

Pour rejoindre votre enfant d'urgence, téléphonez au bureau des Loisirs de Granby au **(450) 375-4661**.
(Il vous est impossible de rejoindre votre enfant par l'école)



Comportement de l'enfant



Notre but est d'offrir des activités variées et divertissantes aux enfants dans un *climat agréable*. Les animateurs ont pour responsabilité d'assurer un bon fonctionnement au sein du parc. Dans le cas où la conduite d'un enfant serait jugée inacceptable (actes de violence physique ou verbale, impolitesse, etc.) nous pourrions être dans l'obligation d'avertir le parent et de retourner l'enfant chez lui.

Voici les étapes utilisées par l'équipe dans le cas où un enfant a un comportement jugé inadmissible.

1. Un premier avertissement écrit expliquant la nature du problème est donné à l'enfant; cette feuille doit être signée par les parents.
2. Un deuxième avertissement écrit est donné à l'enfant (avec suspension pour une période limitée).
3. Après deux avertissements, « Les Loisirs de Granby » se réserve le droit d'expulser un enfant pour une question de sécurité (celle de l'enfant et des autres).

14\$

T-shirt en vente au bureau des Loisirs **seulement**



Camps d'été 2009



Guide aux parents



Voici un document contenant plusieurs renseignements-clés qui vous aideront à passer un été des plus agréables



Toute l'équipe du **Club Vacances Jeunesse** vous souhaite un bel été !

Loisirs de Granby

135, rue Principale, bureau 27

Horaire été : de 8 h à 16 h

Tél. : (450) 375-4661

Courriel : info@loisirs-granby.qc.ca

www.loisirs-granby.qc.ca

